

L'AVC NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS ! PLUS DE 15 ANS DE PROGRÈS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 23 septembre 2019,

**Journée Mondiale de l'Accident Vasculaire Cérébral
29 octobre 2019**

**L'AVC nous sommes tous concernés !
Plus de 15 ans de progrès**

<https://www.accidentvasculairecerebral.fr>

Chaque année la Société Française Neurovasculaire se mobilise à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) le 29 octobre pour informer la population. Au cours des 3 dernières décennies de grandes avancées thérapeutiques ont vu le jour, avec une accélération majeure ces 5 dernières années. La prise en charge des patients via la filière neuro-vasculaire a joué un rôle décisif. La prévention reste en outre capitale pour diminuer l'incidence de cette pathologie qui concerne l'ensemble de la population : femmes et hommes, jeunes et moins jeunes.

*Un Accident Vasculaire Cérébral résulte de l'interruption de **la circulation sanguine dans le cerveau** par un **vaisseau sanguin bouché** (80% des AVC sont des accidents ischémiques), ou de **la rupture d'un vaisseau sanguin** provoquant une hémorragie (20% sont des AVC hémorragiques ou des hémorragies méningées). Les conséquences sont la destruction de cellules du cerveau et des troubles neurologiques parfois définitifs.*

Des révolutions thérapeutiques et une filière mobilisée pour la prise en charge des patients

Depuis 30 ans, le nombre de personnes touchées par un AVC a augmenté de près de 60%. Le vieillissement de la population en constitue une des principales raisons. Toutefois, la mortalité liée à l'AVC a baissé de près de 40 % grâce notamment aux nouveaux traitements et à la structuration efficace d'une filière neuro-vasculaire.

La thrombolyse (disponible en France depuis 2003), puis la thrombectomie (disponible depuis 2015), sont deux traitements qui ont permis de diminuer considérablement le risque de décès et de handicap liés à l'AVC par obstruction artérielle (infarctus cérébral). La thrombolyse intraveineuse, administrée dans les 4H30 qui suivent les premiers symptômes réduit de 10% le risque de décès ou handicap. En 2017, 14 % des patients ont été thrombolysés en France. La thrombectomie mécanique, plus récente, s'adresse aux patients ayant un AVC par occlusion d'une grosse artère. Réalisée dans les 6 heures, elle réduit d'environ 20% le risque de décès ou handicap. En 2017, 4% des patients ont été thrombectomisés en France.

Structurée depuis plus de 20 ans autour des unités neuro-vasculaires (UNV), la filière de soins neuro-vasculaire est cruciale pour que la prise en charge du patient soit optimale. Une fois le '15' composé, les patients sont admis dans un circuit organisé et coordonné avec l'ensemble des professionnels de santé jusqu'à l'arrivée au sein d'une UNV. La prise en charge dans une UNV réduit le risque de décès ou handicap de 20% environ. En 2017, près de 61% des patients ont été pris en charge en UNV France. Aujourd'hui, la France compte 140 UNV au total.

Le développement des équipements de « télé AVC » a permis d'accroître l'offre de soins sur l'ensemble du territoire. Ainsi, la télémédecine offre un accès rapide aux traitements pour des patients éloignés des unités neuro-vasculaires. Le nombre d'établissements disposant d'une installation de « télé AVC » est passé de 88 en 2015 à 152 en 2017.

Par ailleurs, la filière continue à se mobiliser pour développer :

- De nouvelles techniques d'imagerie qui permettent de traiter les patients jusqu'à 24h
- De nouveaux médicaments thrombolytiques
- Des nouvelles technologies qui facilitent l'extraction mécanique des caillots
- L'utilisation de l'Intelligence Artificielle appliquée à l'imagerie pour améliorer la prise en charge de l'AVC

La prévention : « remède » contre l'AVC

Chaque année en France, plus de 140 000 nouvelles personnes sont touchées par un AVC et environ 30 000 en décèdent. L'AVC est une des principales causes de mortalité dans le monde, la première cause de handicap acquis de l'adulte, la deuxième cause de démence et est la première cause de mortalité chez la femme. Dans un contexte de vieillissement de la population on estime à 7,8 millions le nombre de morts par AVC d'ici 2030 !

L'AVC reste une maladie dont les principaux facteurs de risque sont évitables (hypertension artérielle, diabète, obésité, tabac, alcool). Une prévention adaptée et la rapidité de prise en charge sont essentielles pour limiter le risque de décès et de séquelles fonctionnelles. C'est pourquoi la SFNV se mobilise chaque année à l'occasion de la Journée Mondiale de l'AVC pour rappeler que prévenir l'AVC est possible aujourd'hui

Le traitement des facteurs de risque de l'AVC est capital pour réduire l'incidence de la maladie : dans le cas de l'hypertension, chaque diminution de 10 mmHg de pression artérielle systolique (le 1er chiffre de la tension) permet de réduire de 20% le risque d'AVC, et chez les personnes souffrant

d'arythmie cardiaque, les anticoagulants oraux réduisent de plus de 60% le risque d'AVC par occlusion artérielle (infarctus cérébral).

La prévention de l'AVC doit intégrer de plus en plus la e-santé pour évaluer et contrôler les facteurs de risque, comme l'arythmie cardiaque, via des applications smartphones notamment. L'action sur les facteurs environnementaux (alimentation, pollution, activité physique...) pour lutter contre les maladies vasculaires est déterminant.

L'alerte : le garant d'une prise en charge précoce et efficace

La poursuite des campagnes de sensibilisation est déterminante pour diminuer le retentissement humain et économique de cette pathologie. Il reste primordial de rappeler les symptômes encore trop souvent négligés.

Rappel des premiers symptômes d'AVC : soudains et latéralisés¹

- Une paralysie, une faiblesse ou un engourdissement d'une partie ou de la moitié du corps
 - Une déformation de la bouche, des difficultés à parler
 - Une perte de la vision d'un œil
- Des troubles de l'équilibre, de la coordination ou de la marche
 - Une céphalée intense inhabituelle

En cas de doute, appelez immédiatement le 15

¹ Des symptômes qui apparaissent d'un seul côté.

Les campagnes de sensibilisation ont pour effet un recours plus fréquent au '15' de la population et l'augmentation du taux de patients arrivant dans les UNV dans un délai permettant la réalisation d'une thrombolyse (32% en 2017 contre 23.5 % en 2015).

La vie après l'AVC : les nouveaux challenges

De nombreuses victimes d'AVC conservent **des séquelles nécessitant une rééducation spécialisée : 75% des survivants ont un handicap physique**. Les patients qui semblent avoir totalement récupéré des suites de l'AVC peuvent rencontrer des difficultés à reprendre leurs activités antérieures : seulement 40% reprennent une activité professionnelle à plein temps. **Les handicaps « invisibles » - troubles cognitifs, fatigabilité, dépression – sont désormais intégrés dans le suivi fonctionnel des patients.**

En aout 2015, une circulaire ministérielle a défini l'organisation des consultations post-AVC. Entre 2015 et 2017, la programmation d'une consultation post-AVC pour tous et la prise en charge par un professionnel de la rééducation ont augmenté : 60 % des patients en ont bénéficié en 2017. Ces consultations post-AVC, récemment structurées, permettent à tout patient une évaluation et une amélioration de la prise en charge de ses séquelles physiques, cognitives et émotionnelles.

Le développement actuel d'équipes mobiles de réadaptation devrait permettre d'optimiser le retour et le suivi à domicile et d'améliorer la prise en charge précoce d'éventuelles séquelles invalidantes. La récupération fonctionnelle pourrait être bien meilleure demain notamment grâce à la robotique appliquée à la "compensation" des séquelles liées aux déficiences.

Dans le cadre de cette campagne de sensibilisation, la SFNV relaiera les conférences et événements destinés au grand public animés par les différentes UNV régionales

<https://www.accidentvasculairecerebral.fr/actus-avc-regions>

Pour toute demande d'interview d'un médecin spécialiste, ou pour toute autre information, merci de contacter le service de presse de la Société Française Neuro-Vasculaire (SFNV)

Contact presse

presse@societe-francaise-neurovasculaire.fr

Valentine Palomba

vpalomba@medicis-pr.com / Mobile : 06-98-38-90-24

Pour en savoir plus :

<https://accidentvasculairecerebral.fr>

A propos de la SFNV

Créée en 1996, La Société Française Neuro-Vasculaire est la société savante qui regroupe l'ensemble des professionnels concernés par les pathologies vasculaires cérébrales dont les accidents vasculaires cérébraux (AVC), leur diagnostic, leur traitement et leur prévention. Elle développe des actions à destination des filières de soins pour une prise en charge optimale des patients (avant, pendant et après l'hôpital) ; elle accompagne la formation des professionnels (médecins et professions paramédicales) et la recherche. Pour cela, la société soutient et participe à des études clés, distribue des bourses et favorise les contacts entre cliniciens et chercheurs. Son Conseil d'Administration, composé de 10 membres élus, est présidé depuis novembre 2015 par le Pr Serge Timsit, chef du département de Neurologie - hôpital La Cavale Blanche de Brest. <https://www.societe-francaise-neurovasculaire.fr/>

Sources : Impact of the Ageing Population on the Burden of Stroke : The Dijon Stroke Registry ; Increasing Burden of Stroke : The Dijon Stroke Registry (1987–2012) ; Résultats des indicateurs pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins - Prise en charge initiale de l'accident vasculaire cérébral - Campagne 2017 – Données 2016 - HAS